

compagnie qui autorise ses agents à consentir des remises.

Il a fallu lutter ferme pour maintenir cette attitude quand elle fut prise. Beaucoup de proposants en effet n'approfondissent pas assez la question et agissent d'après cette théorie que, en général, les compagnies d'assurances sur la vie étant des institutions solides et capables de faire face à leurs engagements, on retire personnellement un bénéfice en concluant un marché avec la compagnie qui consentira à faire la plus grosse remise sur la première prime. Mais on a enfin obtenu un résultat : on peut aujourd'hui offrir des preuves surabondantes de la justesse de l'attitude prise par les compagnies, en se plaçant au point de vue des assurés; elles sont en mesure de montrer l'importance des avantages précautionnaires et des bénéfices actuellement recueillis par les assurés, si on compare la situation qui leur est faite à celle des assurés appartenant aux compagnies qui, dans cette occurrence, n'ont pas adopté ou suivi cette manière de faire.

Il y a, aujourd'hui, autant de chances que jamais de faire de l'argent au moyen d'une publicité judicieuse—comme question de fait, il y en a davantage.

Il y a plus de chances de perdre de l'argent par une mauvaise publicité ou une publicité mal combinée qu'à aucune époque antérieure: c'est là un fait non moins positif.

L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

La nouvelle que la Russie n'y participera pas officiellement confirmée.—Le Canada à l'Exposition.—Tarifs réduits et privilèges d'arrêt accordés par les compagnies de transport.

St-Louis.—La nouvelle que la Russie avait résolu d'abandonner toute participation à l'Exposition Universelle de Saint-Louis, vient d'être officiellement confirmé ici. Avant même que l'authenticité de cette décision du gouvernement russe eût été ratifiée, plusieurs pays avaient sollicité pour eux l'espace maintenant en disponibilité. La direction de l'exposition n'a cependant pas encore décidé à quelle puissance elle donnera la préférence. On croit généralement que le Japon, la Grande Bretagne, l'Allemagne et le Brésil se partageront les emplacement qui se divisent comme suit : Palais des industries variées, 24,000 pieds carrés ; palais de l'instruction publique, 3,000 pieds carrés ; palais des beaux arts, 1,000 pieds carrés ; mines et métallurgie, 2,500 pieds carrés ; département de l'agriculture, 3,000 pieds carrés ; forêts et pêcheries, 1,950 pieds carrés ; palais des transports, 10,000 pieds carrés.

Le pavillon de Russie devait être érigé au coût de \$100,000 votés par le gouvernement. La plus grande partie des objets que ce gou-

vernement devait exposer avaient été collectionnés à Saint-Petersbourg, et devaient être expédiés incessamment lorsque la guerre avec le Japon s'est déclarée de la manière soudaine que l'on sait.

L'attitude du Japon est, sous les circonstances, des plus intéressantes. Au même moment où la Russie cesse toute participation à l'Exposition de Saint-Louis, le gouvernement du Mikado s'efforce d'augmenter la sienne en sollicitant plus d'espace, à cette même exposition.

M. William Hutchison, commis-aire canadien d'exposition, accompagné de son secrétaire, M. William A. Burns, M. Fennings Taylor, architecte du pavillon canadien et M. Hamilton, du département de l'Agriculture à Ottawa, étaient de passage ici la semaine dernière. Les arrangements pour le splendide étalage que le Canada se propose de faire ici sont complétés, et, je suis heureux de le constater, augurent admirablement; le Canada fera bonne figure à l'exposition universelle de Saint-Louis et ne le cédera en rien à aucun autre pays

Comme les journaux l'ont annoncé, il y a eu pendant les trois dernières semaines deux importantes réunions des membres de l'American Association of General Passenger and Ticket Agents. La première de ces réunions a été tenue à Saint-Louis et l'autre

" LA PLUS SOLIDE DANS LE MONDE ENTIER "

The Equitable Life Assurance Society

of the United States

HENRY B. HYDE, - - - Fondateur.

Assurance en vigueur au 31 décembre 1903.....	\$1,409,918,742.00
Assurance nouvelle, émise en 1902.....	322,047,968.00
Revenu.....	73,718,350.93
Actif au 31 décembre 1903.....	381,226,035.53
Fond d'Assurance et autre passif.....	307,871,897.50
Surplus.....	73,354,138.03
Payé aux porteurs de polices en 1903.....	34,949,672.27

JAMES W. ALEXANDER, Président.
 JAMES H. HYDE, Vice-Président.
 SERGEANT P. STEARNS, Gérant.

112, rue St-Jacques, MONTREAL.